

# LA GALIPOTE - ASRAC / BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION ANNEE 2020/2021

Nom ..... Prénom.....

Adresse .....

Date de Naissance.....

N° de tél fixe : ..... Adresse mail : .....

N° de tél portable : .....

Mettre une croix dans les cases des activités sportives que vous souhaitez pratiquer :

<b>Randonnée pédestre</b>		<b>Activité dansée :</b>	
<b>Marche promenade</b>		jeudi 16h45-17h45 (Aubigny) { créneaux réservés aux	>
<b>Marche nordique</b>		vendredi 9h30-10h30 (Les Clouzeaux) { anciens participants	>
<b>Aquagym Fitness</b>		vendredi 10h45-11h45 (Les Clouzeaux) : créneau pour les nouveaux	>

Pour la prise en compte de votre inscription joindre :

- Un chèque de 32 € montant de la cotisation, à l'ordre de la Galipote-ASRAC

**- Le certificat médical (obligatoire pour les nouveaux adhérents) ou l'attestation relative au questionnaire de santé est obligatoire. Nous serons dans l'obligation de suspendre les activités à tout adhérent qui n'aura pas fourni l'un de ces documents le 30 septembre, dernier délai. La licence ne sera délivrée qu'après la réception de ce document.**

- Le règlement sur la protection des données (RGPD) (uniquement pour les nouveaux adhérents)

- Le talon détachable de la feuille d'assurance

Ci-dessous quelques consignes à respecter :

- Avoir un habillement et un équipement conforme à l'activité pratiquée

...exemple pour la randonnée : avoir des chaussures conformes à cette activité, avec un bon maintien des chevilles, etc

- Prendre soin de l'environnement

- Respecter le code de la route

- Ne pas mettre le groupe en danger par son attitude

- Accepter les consignes de l'encadrant, de l'organisateur

**L'adhésion à la Galipote sous-entend la participation à l'encadrement des activités Marche nordique et Rando, selon les besoins du planning.**

DATE

SIGNATURE